



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

de Jacques MYARD
Membre Honoraire du Parlement
Maire de Maisons-Laffitte
Président du Cercle Nation et République

Le 31 Août 2019

A/S : Communiqué : Nuisances et tapages nocturnes sur les pelouses du Parc et sur les berges de Seine

Je reçois de nombreuses plaintes - parfaitement légitimes - concernant les nuisances et tapages nocturnes sur les pelouses du Parc et sur les berges de Seine.

Cette dernière nuit une personne m'a indiqué que ces nuisances ont duré jusqu'à 4 heures du matin, ce n'est pas acceptable.

Malgré la volonté de la ville de renforcer la police municipale afin d'effectuer des patrouilles de nuit, les difficultés de recrutement sont réelles - toutes les villes sont confrontées à la même situation - la police municipale n'est pas en mesure d'effectuer des patrouilles de nuit de manière systématique pour faire cesser ces nuisances.

Sachez que la police municipale modifie ses horaires de travail pour effectuer des patrouilles de nuit, mais elle n'est pas encore en mesure de le faire 7 jours sur 7 et en permanence, c'est cependant l'objectif.

Aussi en cas de récidive je vous demande d'appeler la police nationale en faisant le 17 en demandant l'envoi d'une patrouille.

J'ai demandé au commissaire de police d'effectuer la nuit prochaine des patrouilles, car en raison du beau temps il est vraisemblable que ces fâcheux événements se répètent.